

L' Office de tourisme d'Artagnan en Fezensac est né

Dans une interview du président de la Communauté des communes Robert Frairet parue dans notre édition du jeudi 15 décembre, il était précisé que la loi Notre exigeait un seul office de tourisme par communauté territoriale : Vic Fezensac et Lupiac devaient donc se fondre en un seul office. Une réunion regroupant toutes les parties prenantes du tourisme était organisée, salle de la communauté des communes, rue des Cordeliers.

Le président Robert Frairet présentait le bilan de la réflexion pour constituer cette unique association. Les statuts qui sont ceux du régime loi 1901 étaient votés. On constituait ensuite les différents collèges et on nommait les membres, nomination approuvée à l'unanimité.

Collège des élus : Robert Frairet - Robert Dufréchou (Président de la commission tourisme du conseil communautaire) – Nadine Arqué maire de Riguepeu - Bernard Lasportes, maire de Saint-Arailles

Collège socio professionnels - Françoise Rivollet – hébergeur – Bordeneuve (secrétaire) - Sancha Bertolini - restaurateur - La Guinguette du Lac – Dithy Zamo – Artisan d'art - Jean Michel Dufau – Conserverie Riguecoop - conserveur - Pascal Houery – hébergeur – Domaine de Daran.

Collège associatif : Alain Prieur – association : Petecôtavic - Roland Goergen – Association Tempo Latino - Ludovic Rateau – association des commerçants et artisans vicois – Anne Marie Aio – Association Festival d'Artagnan chez d'Artagnan . Collège personnes ressources : Jean Claude Vuillemin – Président - Jean Michel Dupeyron (trésorier) - José Bentegeac

Le directeur du CDTL, José Luis Pereira, développait le mouvement de synergie qui doit exister autour du comité départemental. Le président Frairet tenait à souligner dans sa conclusion la dynamique du CDTL qui est soutenu par Philippe Martin.



Le directeur du CDTL, Frairet Espié et Dufréchou